



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation



Chancellerie

Porrentruy, le 22 septembre 2026

Communiqué de presse

Platanes à proximité du Collège Stockmar : Prise de position du Conseil municipal suite à la décision du juge administratif

Le Conseil municipal a pris connaissance de la décision du Juge administratif du 14 septembre dernier concernant les platanes du Collège Stockmar.

Le tribunal a admis les recours déposés contre la décision du Conseil municipal et a retenu, sur la base de l'expertise judiciaire, le maintien de la majorité des platanes. La Municipalité avait pour sa part privilégié une stratégie de renouvellement du patrimoine arboré du secteur, conformément au plan directeur nature en ville.

La Municipalité prend acte de cette appréciation et considère qu'il n'est pas aujourd'hui dans l'intérêt de la Commune de prolonger la procédure judiciaire.

La Ville appliquera les mesures découlant de la décision et de l'expertise judiciaire. Celles-ci impliquent notamment des interventions importantes sur certains arbres, avec des travaux de taille, de sécurisation et de soutien de certaines branches, notamment par haubanage, ainsi qu'un suivi régulier dans le temps. La Municipalité évaluera les conséquences opérationnelles et financières de ces mesures.

La Ville prend acte de la décision et veillera désormais à sa mise en œuvre. Sa priorité reste d'assurer la sécurité des usagers tout en préservant, conformément aux conclusions de l'expertise judiciaire, les arbres qui peuvent l'être.

Contact : *Xavier Brunner, Conseiller municipal, Département de l'Environnement et de l'Intendance, 079 279 54 28*